VILLENEUVE
LEZ AVIGNON

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES
Réf. : CK/MA

MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Décision N° 66 /2024

OBJET : CULTURE-PATRIMOINE - Convention de partenariat avec La Chartreuse dans le cadre des « Concerts de Poche »

Madame le Maire de Villeneuve lez Avignon,

Vu les dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération du 27 mai 2020, publiée et déposée le 29 mai 2020, prise en vertu des dispositions susvisées,

Vu l'organisation du concert de Piano de l'artiste Thomas Enhco le 21 mars 2024 au Tinel de La Chartreuse, en partenariat avec l'association à rayonnement national « les Concerts de Poche »,

Considérant qu'il est nécessaire de signer une convention de partenariat la Chartreuse,

DECIDE

⇨ de signer une convention de partenariat avec CIRCA La Chartreuse, 58 rue de la République, 30400 Villeneuve lez Avignon, représenté par Marianne Clevy, Directrice générale ,
⇨de régler la somme de 233,00 € HT (deux-cent trente-trois euros) à la Chartreuse pour l'organisation du concert au Tinel,

Fait à VILLENEUVE LEZ AVIGNON
Le 28/03/2024
Madame Le Maire

Pascale BORIES

La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20240328-66-2024-AU
Date de télétransmission : 28/03/2024
Date de réception préfecture : 28/03/2024

Hôtel de Ville
2, rue de la République – B.P. 45 - 30404 Villeneuve lez Avignon cedex
Tél. 04 90 27 49 49 – Fax : 04 90 27 49 79 – email : mairie@villeneuvelezavignon.fr
www.villeneuvelezavignon.fr/ville